

Master | Contrat d'apprentissage |  
RNCP 38206

# Master 2 Droit Privé - Droit du Marché et du Patrimoine Artistiques (M2\_DMPA)

## PRÉSENTATION

### ► Présentation de la formation

Ce Master vise, tout d'abord, à :

- assurer aux étudiants une formation forte en droit civil et en droit des affaires ;
- permettre aux étudiants de découvrir des segments du droit plus spécialisés ;
- intégrer dans la formation les dimensions européennes et internationales ;
- donner aux étudiants les connaissances fondamentales dont ils ont besoin pour l'accès aux diverses professions juridiques.

### ► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Identifier aisément les oeuvres et objets d'art les plus couramment en circulation sur le marché ;
- Analyser sans difficulté les enjeux juridiques et économiques d'une situation ;
- Mobiliser l'ensemble des règles, tant de droit privé que de droit public, applicables aux objets et oeuvres d'art, et surtout de mettre en pratique ces règles, dans les circonstances les plus diverses (négociations, montage de projets, organisation d'exposition, contentieux, etc.).

### ► Métiers visés

- Secteur privé du monde de l'art : opérateurs de vente volontaires, entreprises culturelles, organismes professionnels du marché de l'art, assurances, banques... ;
- Secteur public du monde de l'art : établissements publics ;
- Commissaires-priseurs, courtiers en oeuvres d'art, conseillers en gestion du patrimoine artistiques et en investissement artistique, responsables de collections muséales, avocats spécialisés, régisseurs d'oeuvres d'art, antiquaire, galéristes, administrateurs culturels.

### ► Rythme d'alternance

---

- de septembre à octobre : alternance université et entreprise
- de novembre à janvier : entreprise
- de février à avril : alternance université et entreprise
- de mai à début septembre : entreprise
- mi-septembre : soutenances mémoires

### ► Dates de la formation et volume horaire

---

01/09/2025 > 28/08/2026 (432 heures)  
Durée : 1 an

## ADMISSION

---

### ► Conditions d'admission

---

#### Pré-requis :

NIVEAU D'ENTRÉE : Bac +4

L'admissibilité se fait sur dossier.

Les conditions préalables pour accéder au diplôme sont les suivantes :

Le candidat doit être titulaire d'un master 1 en droit, en sciences politiques, en histoire de l'art ou d'un diplôme admis en équivalence. La formation est également ouverte aux candidats qui ont suivi un cursus de gestion ;

Il est préférable que le candidat ait antérieurement effectué des stages auprès des acteurs du monde de l'art. En toute hypothèse, le curriculum vitae du candidat doit révéler un intérêt pour les métiers du monde de l'art.

### ► Modalités de candidature

---

L'admission au Master 2 se déroule en deux étapes :

- 1) l'admissibilité sur dossier suivant les critères sus-mentionnés
- 2) l'admission à la suite d'une audition de 15 à 20 minutes.

## CONTACTS

---

### ► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

---

#### Héloïse AVERLAN

contact@formasup-paris.com

#### Ghizlaine BOURAS

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



## PROGRAMME

---

### ► Code RNCP 38206

---

### ► Direction et équipe pédagogique

---

AUGER Samuel, Notaire, Ingénierie du patrimoine

BARRE Jérôme, Avocat, Fiscalité du marché de l'art

BERGER Sabine, Maître de conférences Paris 1, Fondamentaux de l'histoire de l'art

BINCTIN Nicolas, Professeur de Droit à Paris 2, Propriété intellectuelle des oeuvres d'art

CANAT Jean-François, Avocat, Droit des ventes

CHARTRELLE Corinne, Commandant divisionnaire, Protection pénale de oeuvres d'art

COMMENGES Philippe, Expert en oeuvres d'art mobilier et objet, Expertise des oeuvres d'art

CORNU Marie, Directrice de recherches au CNRS, Droit public des oeuvres d'art

DE MONTRICHER Stéphanie, Expert assurances oeuvres d'art, assurance des oeuvres d'art

DEVIC Lionel, Avocat, Fondation et mécénat

DUBOIS Arnaud, Dirigeant d'entreprise, Enjeux contemporains du marché de l'art

MASSET Astrid, Prag Paris 2, Entrepreneuriat et comptabilité

NICOLAS Capucine, Chargée du développement au Louvre, Valorisation des collections et communication

PFISTER Laurent, Professeur Paris 2, Histoire du marché de l'art

ROGEZ Yvonne-Marie, Maître de conférences de Paris 2, Anglais juridique

THILLAYE Yohanne, Avocate, Restitution des oeuvres d'art et recherche de provenance

VIELPEAU Laurence, Professeur des Universités, Droit des ventes d'oeuvre d'art

WAGENER Noé, Chargé d'études au CNRS, Droit public oeuvres d'art

WANSART Noémie, Conservateur du château de Versailles, Exposition et régie des oeuvres d'art

Volume horaire  
session -1  
année 1

## Programme détaillé de la formation

Fondamentaux de l'histoire de l'art	26h
Histoire du marché de l'art	26h
Enjeux contemporains du marché de l'art	26h
initiation à l'entrepreneuriat	20h
Droit des ventes d'oeuvres d'art (international, européen et français)	40h
Droit public des oeuvres d'art	30h
Assurances des oeuvres d'art et du patrimoine artistique	15h
Expertise des oeuvres d'art	15h
Fiscalité du marché de l'art	20h
Ingénierie du patrimoine artistique privé	25h
Valorisation des collections et communication	25h
Exposition et régie des oeuvres d'art	10h

Fondations et mécénat	15h
Propriété intellectuelle et oeuvres d'art	15h
Protection pénale des oeuvres d'art	20h
Restitution des oeuvres d'art et recherche de provenance	16h
Gestion, marketing et comptabilité	15h
Anglais juridique TD	30h
Conduite de projets	17h
Tutorat	10h
examen écrit et oral	16h

### ► Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Cas pratiques, mise en situation
- Exposés
- Réalisation de projets de groupe
- Visites de musées

### ► Contrôle des connaissances

Chaque enseignement donne lieu à une épreuve orale ou écrite ou à un contrôle continu selon le voeu de l'enseignant.

L'apprentissage donne lieu à la rédaction d'un rapport à la suite d'une soutenance devant un jury.

### ► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par

l'Université Paris-Panthéon-Assas.

## COMPÉTENCES

---

- Conseil en matière juridique des particuliers et des structures privées (entreprises, associations, fondations)
- Audit et expertise juridique
- Elaboration de documents juridiques, rédaction de contrats civils et commerciaux
- Participation à la définition et à la conception de stratégies juridiques et judiciaires
- Gestion des contentieux contractuel, judiciaire ou arbitral
- Médiation civile et pénale
- Elaboration de plaidoiries
- Contribution à la recherche scientifique, notamment par la publication d'articles
- Veille juridique et information sur les évolutions

▶ **Mettre en application des savoirs hautement spécialisés en art**

---

- Voir - observer - identifier - évaluer des objets et oeuvres d'art.

▶ **Exploiter les connaissances juridiques pour résoudre des situations**

---

- Qualifier  
- Mesurer les avantages et risques. Résoudre un contentieux.  
- Développer une argumentation

▶ **Utiliser des techniques commerciales**

---

- Développer des marchés.  
- Valoriser et vendre des objets et des oeuvres d'art.  
- Fidéliser la clientèle.

▶ **Mettre en oeuvre une politique culturelle**

---

- Protéger et valoriser une collection ou un patrimoine  
- Créer un événement culturel  
- Diffuser des connaissances